

Intitulé de l'UE	Education corporelle (Partie I)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Alexis DEWEZ	40	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Education corporelle - Partie 1 (en ce compris sauvetage aquatique)	40h	

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Education corporelle - Partie 1 (en ce compris sauvetage aquatique) : 15h de théorie, 25h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Education corporelle - Partie 1 (en ce compris sauvetage aquatique) : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions <ul style="list-style-type: none"> ◦ Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ◦ Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation ◦ Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants ◦ Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage ◦ Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages ◦ Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante. ◦ Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.

- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.
- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Fondements de la psychomotricité : Au terme de cette première partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les fondements de la psychomotricité (théorie et pratique).

Anatomie - partie 1 : Au terme de cette première partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les concepts théoriques anatomiques, physiologiques et pathologiques du système locomoteur spécifiques à l'enfant afin de concevoir des activités adaptées de découverte du corps humain en maternelle.

Education à la santé - partie 1 : Au terme de cette première partie d'enseignement, l'étudiant sera capable de mobiliser les concepts théoriques inhérents à l'éducation à la santé spécifiques à l'enfant.

Contenu de l'AA Education corporelle - Partie 1 (en ce compris sauvetage aquatique)

Fondements de la psychomotricité : Assimiler les fondements théoriques et pratiques de la didactique de la psychomotricité.

- Fondements de la psychomotricité
- Didactique de la psychomotricité
- Organisation d'une séance en psychomotricité
- Bienfaits de l'éducation psychomotrice sur le corps humain
- Elaboration de fiches de jeux

Éducation à la santé - partie 1 : Intégrer des notions théoriques liées à l'éducation à la santé

- Définition de la santé et facteurs qui l'influencent
- Importance de l'éducation à la santé
- Importance de l'activité physique pour le bon développement de l'enfant
- Recommandations OMS en termes d'activité physique
- L'impact de la sédentarité sur la santé
- ...

Anatomie - partie 1 : Intégrer des notions théoriques relatives à l'anatomie, la physiologie et la pathologie humaine spécifique à l'enfant

- Le système locomoteur : ostéologie, arthrologie, myologie
- Manutention et ergonomie sur le lieu de travail
- Exemples d'activités de découverte du corps humain en maternelle

Méthodes d'enseignement

Education corporelle - Partie 1 (en ce compris sauvetage aquatique) : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures, Pratique corporelle

Supports

Education corporelle - Partie 1 (en ce compris sauvetage aquatique) : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, Diapositives et vidéos disponibles sur TEAMS

Ressources bibliographiques de l'AA Education corporelle - Partie 1 (en ce compris sauvetage aquatique)

De Lièvre, B., & Staes, L. (2000). La psychomotricité au service de l'enfant: notions et applications pédagogiques. De Boeck.

Anstet, G. (1999). Agir dans le monde : des activités motrices à l'école maternelle : 2 à 6 ans. Accès Éditions.

Educol. (2015). Ressources maternelle - Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique.

Objectif 4 : collaborer, coopérer, s'opposer. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. <http://eduscol.education.fr/ressources-maternelle>.

Francotte, M. (1999). Eduquer par le mouvement: pour une éducation physique de 3 à 8 ans. De Boeck.

Apprendre à éduquer (2019). Les enfants d'aujourd'hui arrivent en classe avec des corps moins préparés au fait d'apprendre que jamais dans l'histoire humaine. Consulté le 9 2021, sur Apprendre à Eduquer: <https://apprendreaeducer.fr/corps-enfants-pas-prepares-apprendre/>

Grosclaude, M., & Ziltener, J. L. (2010). Les bienfaits de l'activité physique (et/ou les méfaits de la sédentarité). Rev Med Suisse, 6, pp. 1495-8. https://www.revmed.ch/view/543726/4375840/RMS_idPAS_D_ISBN_pu2010-28s_sa05_art05.pdf.

OMS. (2010). Recommandations Mondiales sur l'activité Physique pour la santé. Récupéré sur https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44436/9789242599978_fre.pdf

Référentiel des compétences initiales. (2020, Juillet). Récupéré sur Enseignement.be: <http://www.enseignement.be/index.php?page=28316&navi=4694>

Viau, R. (2000). Des conditions à respecter pour susciter la motivation des élèves. Correspondance, 5(3), pp. 2-4.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Education corporelle - Partie 1 (en ce compris sauvetage aquatique) : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle - Partie 1 (en ce compris sauvetage aquatique) :

Répartition des notes

- Fondements de la psychomotricité : Examen à cours ouvert basé sur la pratique et la théorie /20
- Education à la santé - partie 1 : Examen théorique à cours fermé /20
- Anatomie - partie 1 : Examen théorique à cours fermé /20

TOTAL : /60 => /20

Règlement des études : Article 6.3.1 : "L'étudiant est tenu de suivre effectivement et assidûment les activités d'enseignement et d'effectuer tous les travaux requis dans les délais fixés et sous la forme prescrite."

Pour pouvoir bénéficier d'une note au module, l'étudiant doit obtenir minimum 50% de présences effectives pour ce module. Les CM ne sont pas considérés comme des absences.

Année académique : **2024 - 2025**